



HAL
open science

La politique minière et énergétique du gouvernement de la Quatrième transformation.

Simon Levy

► **To cite this version:**

Simon Levy. La politique minière et énergétique du gouvernement de la Quatrième transformation. : Quand l'atténuation de la conflictualité permet l'intensification de l'extractivisme. Cahiers des Amériques Latines, 2024, Le Mexique: la 4T en débat, 104, pp.18820. 10.4000/123u6 . halshs-04695913

HAL Id: halshs-04695913

<https://shs.hal.science/halshs-04695913>

Submitted on 13 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La politique minière et énergétique du gouvernement de la Quatrième transformation.

Quand l'atténuation de la conflictualité permet l'intensification de l'extractivisme

Simon Levy
TRIANGLE / CEMCA

Résumé

Si dans les dernières décennies, les gouvernements néolibéraux ont mené une politique consistant à concéder aux entreprises privées la majeure partie des activités extractives, le gouvernement de la *Cuarta Transformación* cherche à réaffirmer la place des entreprises paraétatiques dans leur réalisation. Afin de conserver le soutien d'une partie des organisations contestataires locales, le gouvernement mobilise le registre indigéniste et procède à la suspension de divers projets miniers et énergétiques. Cependant, loin de remettre en cause l'extraction intensive des ressources naturelles, ces dispositifs de gouvernementalité, permettent la reproduction de l'extractivisme sous une nouvelle forme.

Mots-clés : extractivisme, conflits socioenvironnementaux, État, entreprises, contestation

La política minera y energética de la 4T

Si durante las últimas décadas, los gobiernos neoliberales concedieron la mayor parte de las actividades extractivas a empresas privadas, el gobierno de la Cuarta Transformación intenta reafirmar el papel de las empresas paraestatales en su realización. Al fin de conservar el apoyo de una parte de las organizaciones contestatarias locales, el gobierno moviliza el indigenismo, y suspende diversos proyectos mineros y energéticos. Sin embargo, lejos de frenar la extracción intensiva de los recursos naturales, estos dispositivos de gubernamentalidad, permiten la reproducción del extractivismo bajo una nueva forma.

Palabras claves : extractivismo, conflictos socioambientales, Estado, empresa, protesta

4T Government Mining and Energy Policy

While in recent decades neoliberal governments have pursued a policy of conceding the majority of extractive activities to private companies, the government of La Cuarta Transformación is seeking to reaffirm the place of parastatal companies in their implementation. In order to maintain the support of some of the local protest organizations, the government has fully mobilized the indigenous register and has suspended various mining and energy projects. However, far from challenging the intensive extraction of natural resources, those governmental devices, allowing the reproduction of the extractivism in a new form.

Keywords : extractivism, socio-environmental conflicts, State, enterprise, protest

Introduction

La politique extractive menée depuis l'arrivée au pouvoir d'Andrés Manuel López Obrador (AMLO) à la présidence du Mexique en décembre 2018, se caractérise de prime abord par une certaine ambiguïté. D'un côté, son gouvernement dit de la Quatrième transformation (4T) suspend divers projets miniers et énergétiques contestés par les mouvements de « lutte en défense du territoire ». De l'autre, ces suspensions ne concernent qu'une maigre part des projets extractifs contestés¹ et les activités extractives se sont intensifiées au cours du mandat. Dès lors, comment analyser l'apparente contradiction entre intensification des activités extractives et fermeture de projets miniers et énergétiques ? Alors qu'AMLO a plusieurs fois annoncé que son mandat marquerait la « fin du néolibéralisme », dans quelle mesure sa politique extractive se distingue-t-elle de celle menée par ses prédécesseurs ?

Afin de répondre à ces questions, l'article revient dans un premier temps sur les deux « régimes extractifs » qu'a connu le Mexique au cours du dernier siècle. Le premier, mis en place entre les années 1930 et 1980, peut être qualifié de « nationalisme extractif » et correspond à la constitution de monopoles d'État sur le secteur énergétique et à la « mexicanisation » du secteur minier. Le « régime extractif néolibéral » instauré à partir de la décennie 1980, se caractérise quant à lui par l'ouverture de ces secteurs aux capitaux privés internationaux au détriment des entreprises extractives paraétatiques. Nous présenterons ensuite les principales caractéristiques de la politique minière et énergétique de la 4T, avant de nous pencher sur les facteurs déterminants des suspensions, en apparence aléatoires, de divers projets. Dans la description de chaque régime extractif, une attention particulière est prêtée aux différents dispositifs de gouvernementalité visant à encadrer les contestations (syndicales, paysannes ou indigènes²), pouvant faire obstacle à la mise en œuvre des projets extractivistes.

L'hypothèse développée est que la politique extractive de la 4T est en partie déterminée par les rapports de force entre les différents groupes d'acteurs structurant le champ extractif mexicain. De manière à atténuer le degré de conflictualité entre ces derniers, le gouvernement procéderait à la suspension de projets extractifs stratégiquement sélectionnés, parvenant ainsi à conserver le soutien d'une partie des organisations contestataires locales, sans pour autant remettre en cause sa politique extractive à l'échelle nationale. Ceci conduit à l'instauration d'un régime extractif hybride, caractérisé par un faible niveau de conflictualité, malgré l'intensification des activités extractives qu'implique la superposition des projets des entreprises privées et paraétatiques³.

Le concept d'extractivisme est mobilisé de manière à développer une analyse systémique, permettant de souligner les ruptures et les continuités entre la politique extractive de la 4T et celles des gouvernements précédents. Initié par divers auteurs latino-américains, le travail de conceptualisation du terme d'extractivisme a abouti à en proposer une pluralité de définitions, plus ou moins restrictives⁴. Si les auteurs s'accordent sur le fait que ce concept

¹ Sur 318 conflits socioenvironnementaux liés aux industries extractives au Mexique, seuls 46 projets (soit 14,5 %) ont fait l'objet d'une suspension officielle [Zarembek *et al.*, 2018] (base de données actualisée jusqu'à mars 2023).

² Régulièrement mobilisée dans le débat public mexicain, la catégorie politique de population « indigène » est à ce titre reprise dans le présent article.

³ Le terme paraétatique renvoie à une entreprise de propriété publique, disposant d'un certain degré d'autonomie.

⁴ Alors que pour Eduardo Gudynas, l'extractivisme implique divers critères spécifiques et concerne exclusivement « l'exploitation et l'exportation de "ressources" naturelles pas ou peu transformées, dans le contexte d'économies peu diversifiées » [Allain & Maillet, 2021, p. 8 ; Gudynas, 2009] ; pour Maristella Svampa « l'extractivisme doit être compris comme un modèle d'accumulation fondé sur la surexploitation de ressources naturelles en grande partie non renouvelables et sur le déplacement des frontières des territoires jusqu'alors considérés comme

renvoie à un large panel d'activités⁵, le présent article n'aborde que celles relatives au secteur minier (métallurgique) et énergétique (puits d'hydrocarbures, barrages hydroélectriques et champs éoliens)⁶.

Le cas de la Sierra Norte de Puebla est plus spécifiquement étudié, à partir de données recueillies dans le cadre d'enquêtes de terrain⁷. Nous verrons en effet que l'évolution des relations entre le gouvernement fédéral et l'une des principales organisations de la région (la Tosepan), illustre les transformations des dernières décennies, en matière de contention de la contestation ainsi que d'intermédiation entre État central et populations locales. Afin de procéder à une analyse multiscalaire, combinant approches qualitative et quantitative, l'article s'appuie également sur des sources bibliographiques scientifiques, des rapports officiels, des articles de presse spécialisée, ainsi que sur une base de données recensant 318 conflits socioenvironnementaux liés aux industries extractives au Mexique⁸.

Du régime extractif nationaliste au néolibéralisme

Étatisation et mexicanisation du secteur extractif mexicain

Issue de la révolution (1910-1920), la Constitution mexicaine de 1917 (article 27) instaure la propriété inaliénable de l'État sur le sous-sol et ses richesses. Depuis lors, les entreprises privées ne peuvent en extraire des ressources qu'à condition de bénéficier d'une concession, accordée par les autorités étatiques. En 1937, afin de concurrencer les trois entreprises privées se partageant le marché de l'électricité, le gouvernement fédéral crée l'entreprise paraétatique *Comisión Federal de Electricidad* (CFE). L'année suivante, le président Lázaro Cárdenas (1934-1940) décrète la nationalisation des entreprises pétrolières et la création de l'entreprise paraétatique d'hydrocarbures *Petróleos Mexicanos* (Pemex). Deux décennies plus tard, le président Adolfo López Mateos (1958-1964) nationalise l'industrie électrique. Avec ses entreprises paraétatiques, l'État détient alors le monopole sur les secteurs

“improductifs” » [Svampa, 2011, p. 105] ; Anna Bednik propose quant à elle une définition de l'extractivisme « plus large : exploitation industrielle de la nature, sous toutes ses formes » [Bednik, 2019, p. 36]

⁵ Alberto Acosta considère que « l'extractivisme ne se limite pas seulement aux minerais ou au pétrole, il est également présent en agriculture, en sylviculture, ainsi que dans le secteur de la pêche » [Acosta, 2012, p. 2]. De même, Maristella Svampa estime que « ce modèle comprend non seulement les activités strictement extractives (secteur minier et pétrolier) mais aussi d'autres activités (comme l'agrobusiness et les biocarburants) qui encouragent la logique extractiviste en consolidant la monoproduction. Il englobe également les projets [...] dans le domaine des transports [...], de l'énergie [...] et des communications » [Svampa, 2011, p. 106].

⁶ Le choix d'aborder ensemble activités minières et énergétiques se justifie par leur étroite interdépendance. À l'échelle locale, l'installation d'un projet minier s'accompagne généralement de celle d'un projet énergétique à proximité, afin de l'alimenter en énergie. À l'échelle internationale, la transition énergétique implique une hausse considérable de la demande (et donc de l'extraction) de plusieurs minerais, tels que le graphite, le lithium, le cuivre et le cobalt, dont la production pourrait augmenter de 500 % d'ici 2050 [Hund *et al.*, 2020].

⁷ Réalisées entre 2019 et 2023 dans le cadre de ma thèse de doctorat, ces données ont été recueillies via une cinquantaine d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de divers types d'acteurs (membres d'organisations contestataires locales, d'ONG, d'instances gouvernementales, d'entreprises minières et énergétiques...), et lors d'observations ethnographiques de courtes durées (dans des localités concernées par des projets extractifs, lors d'assemblées communautaires et à l'occasion d'actions militantes).

⁸ Constituée en 2018 par une équipe de chercheuses de la FLACSO México, cette base de données recense des « conflits extractifs » exclusivement liés à des projets miniers, hydroélectriques, éoliens et d'hydrocarbures. Dans le cadre d'une collaboration avec ce groupe de recherche, j'ai actualisé la base de données jusqu'en mars 2023, et la traite à partir de la méthode de l'analyse factorielle et de la régression logistique (logiciel Modalisa).

des hydrocarbures et de l'électricité. López Mateos ratifie également la loi de mexicanisation du secteur minier : toute concession entre les mains d'une entreprise n'étant pas détenue à plus de 51 % par du capital mexicain, sera résiliée dans les 25 ans. Outre la création de diverses entreprises minières paraétatiques (suite à l'acquisition partielle ou totale d'entreprises étrangères), cette politique donne une impulsion considérable au secteur minier privé mexicain [Sariego Rodríguez, 2009].

Encadrer la contestation : corporatisme et indigénisme d'État

La société mexicaine est structurée selon une division en quatre secteurs (militaire, paysan, ouvrier et populaire), chacun encadré par une confédération centrale, regroupant elle-même diverses organisations. L'État central est relié aux populations locales par un large maillage de relations clientélares limitant les risques de structuration de mouvements contestataires autonomes. Né en 1934, le puissant syndicat de mineurs⁹ encadrera les revendications des travailleurs de ce secteur jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Ce système dit « corporatiste » n'est pas l'unique dispositif de gouvernementalité permettant la contention des mouvements contestataires. En 1948, le gouvernement fédéral crée l'Institut national indigéniste (INI), qui constituera le principal instrument d'intermédiation clientélaire entre l'État central et les populations indigènes du pays. Les fonctionnaires de l'INI sont notamment en charge d'encadrer les déplacements forcés de populations lors de la mise en place de mégaprojets extractifs [Gálvez, 2004].

Même joints à la violence répressive, ces dispositifs ne suffisent toutefois pas à empêcher l'émergence de mouvements contestataires autonomes dans diverses localités rurales en proie à la pauvreté et à la domination de caciques locaux [Castellanos, 2007]. À partir du mandat présidentiel de Luis Echeverría (1970-1976), le gouvernement favorise la création de coopératives agricoles dans les zones sujettes à l'émergence de contestations paysannes afin de contenir la contestation et établir de nouvelles modalités d'intermédiation avec les populations locales.

Du corporatisme au coopérativisme : le cas de la Tosepan

En 1974, alors que la Sierra Norte de Puebla est sujette à des velléités révolutionnaires, un groupe de jeunes ingénieurs agronomes y est envoyé afin d'accompagner la mise en œuvre d'un programme de « modernisation de l'agriculture ». Selon l'un de mes interlocuteurs membre de ce groupe,

« [i]l s'agissait d'une politique fédérale pour certaines régions du pays hautement marginalisées... et où commençaient à apparaître des foyers de soulèvement pour... des luttes pour la terre [...] Face à cette inquiétude, le gouvernement a invité le *Colegio de Postgraduados* à offrir de l'assistance technique aux producteurs de ces régions, avec pour stratégie de... les organiser. [...] que les producteurs s'organisent pour recevoir les services gouvernementaux¹⁰ ».

À la suite de ce programme, l'Union de coopérative Tosepan Titataniske (« unis nous vaincrons » en nahuatl) est fondée en 1977. En garantissant des prix de ventes décentes aux producteurs locaux via un contournement des intermédiaires, la Tosepan rassemble rapidement plusieurs milliers de membres et s'impose comme un acteur central de la configuration politique

⁹ De son nom complet, *Sindicato Nacional de Trabajadores Mineros y Metalúrgicos de la República Mexicana*.

¹⁰ Entretien réalisé par visioconférence le 17 avril 2019. Décédé depuis, mon interlocuteur fût l'un des membres fondateurs et cadres dirigeants de la Tosepan.

locale. Pour le gouvernement fédéral, l'existence de coopératives telles que la Tosepan comporte divers avantages. En impactant favorablement les conditions de vie d'une grande partie des producteurs agricoles locaux, ses actions contribuent à réduire le degré de conflictualité à l'échelle locale. Par ailleurs, les actions prises en charge par la coopérative sont autant de missions dont l'État est en mesure de se décharger. Surtout, le gouvernement dispose de relais facilitant l'intermédiation avec les populations locales à travers ce type d'organisation.

La néolibéralisation du secteur extractif mexicain

Suite à la crise de la dette de 1982, le président Miguel de la Madrid (1982-1988) lance un vaste programme d'ajustement structurel et la tendance à l'accroissement de la participation étatique dans les secteurs productifs s'inverse radicalement. En même temps qu'il répond aux attentes des bailleurs de fonds internationaux, le gouvernement accède aux demandes des milieux d'affaires en adoptant un nouveau mode de développement fondé sur la libéralisation et l'ouverture internationale de l'économie. Dans un contexte de hausse des cours des matières premières et de découverte de nouvelles technologies d'extraction (type *fracking* et mines à ciel ouvert), est menée une politique visant à faire sauter les verrous instaurés durant la période postrévolutionnaire, en matière de propriété agraire et de contrôle étatique du secteur extractif. En 1992, la réforme de l'article 27 de la Constitution permet la division des propriétés collectives (*ejidales* et *comunales*) en lots de propriétés privées. Elle est suivie de l'adoption d'une nouvelle *Ley minera*, réouvrant l'exploitation minière aux capitaux privés internationaux. Adossées à des mesures fiscales particulièrement attractives, ces réformes ont un impact aussi rapide que conséquent : en vingt ans, on extrait au Mexique deux fois plus d'argent et 5,7 fois plus d'or que durant les trois siècles de colonisation. Le nombre d'entreprises minières y passe de 441 en 1994 (dont 12 % étrangères), à 3 368 en 2018 (dont 37 % étrangères). Durant la même période, plus de 65 500 concessions minières sont accordées à des entreprises privées, pour une superficie passant de 0,3 à 21,3 millions d'hectares, si bien qu'en 2018, plus de 10,6 % du territoire mexicain était concerné par une concession de ce type [INEGI, 2010 ; Notimex, 2019 ; Nuñez Rodríguez, 2019 ; García Zamora & Gaspar Olvera, 2020].

Du fait du caractère hautement symbolique du monopole étatique sur le secteur énergétique, sa remise en cause est plus progressive. Ce n'est qu'en 2013 qu'un accord entre les principaux partis politiques du pays permet à Enrique Peña Nieto (2012-2018) de procéder à une modification des articles constitutionnels établissant le monopole d'État sur le secteur énergétique. Quelques mois plus tard, la *Reforma Energética* est adoptée et le secteur est réouvert aux entreprises privées. Si la CFE et Pemex ne sont pas démantelés, la néolibéralisation du secteur les fragilise grandement face à leurs nouveaux concurrents privés. La baisse de leur production et l'aggravation de leur situation financière semblent amorcer la disparition des entreprises énergétiques paraétatiques.

Il convient de souligner que cette politique s'est accompagnée de la ratification de diverses normes internationales. Durant la période néolibérale, l'État mexicain s'engage ainsi à inscrire son action dans le cadre des objectifs internationaux de « transition énergétique », ce qui donnera lieu à une multiplication des mégaprojets énergétiques privés (notamment champs éoliens et barrages hydroélectriques).

Néolibéralisme et contestation : la rupture des chaînes d'intermédiation

Forgé en tant que rouage du système corporatiste et de la politique postrévolutionnaire de nationalisme extractif, le syndicat de mineurs oppose une résistance farouche à la libéralisation du secteur. Au tournant du XXI^e siècle, de nombreuses grèves de mineurs sont déclenchées et certaines des plus grandes mines du pays sont mise à l'arrêt. En 2006, afin de briser les mouvements de grève, le gouvernement impose la destitution du Comité exécutif national du syndicat de mineurs et la nomination d'une nouvelle direction syndicale. Son sulfureux secrétaire général, Napoleón Gómez Urrutia, est quant à lui contraint à l'exil au Canada [Suárez, 2023]. La rupture quasi totale des relations entre le syndicat et l'État central empêche de trouver une issue à ces conflits, dont plusieurs étaient encore en cours à l'arrivée au pouvoir d'AMLO¹¹.

Dans les zones dans lesquels ils s'implantent, les nouveaux projets miniers et énergétiques privés nés à la faveur de la néolibéralisation du secteur extractif, doivent faire face à la multiplication de mouvements de « lutte en défense du territoire » qui les contestent. À l'avant-garde de ces derniers, se trouvent bien souvent des organisations locales apparues durant la décennie 1970 comme relais locaux de l'État central. Là encore, le cas de la Sierra Norte de Puebla est illustratif. Si celle-ci était jusqu'alors peu concernée par les activités extractives, au tournant du XX^e siècle, près de 20 % de son territoire se voit subitement menacé par des projets miniers (mines d'or et argent à ciel ouvert) et énergétiques (puits de pétrole et barrages hydroélectriques) [Poder, 2014]. La municipalité de Cuetzalan, où se trouve le siège de la Tosepan, est notamment concernée. Si cette organisation, issue d'un programme gouvernemental, entretenait jusqu'alors des liens étroits avec les autorités fédérales, ses membres dirigeants s'engagent dans les mouvements locaux de lutte en défense du territoire et s'exposent à une violente répression. À Puebla comme dans de nombreuses autres localités du Mexique, la multiplication des projets extractifs provoque ainsi la rupture des liens entre l'État central et ses anciens relais locaux.

Vers un régime extractif hybride

AMLO et les mouvements contestataires

Alors que depuis les années 1990, les *luchas campesinas* d'orientation marxiste et fondées sur une identité de classe, ont progressivement cédé le pas à des *luchas indígenas* aux revendications identitaires porteuses d'une nouvelle utopie révolutionnaire, les gouvernements néolibéraux tentent de réactualiser l'indigénisme d'État¹². Cependant, les liens entre l'État fédéral et ses anciens relais (syndicats et organisations locales) ayant été rompus, celui-ci n'apparaît plus en mesure de contenir la multiplication des mouvements contestataires, concomitante de celle des projets extractifs. En 2018, une équipe de chercheuses de la FLACSO México comptabilisait plus de 300 conflits syndicaux et luttes en défense du territoire liés aux industries extractives au Mexique [Zarembek *et al.*, 2018].

C'est dans ce contexte qu'AMLO (candidat aux élections présidentielles de 2006, 2012 et 2018), multiplie les déclarations de soutien aux organisations contestataires locales. Durant

¹¹ C'est notamment le cas des mines de San Martín (Zacatecas), Cananea (Sonora) et Taxco (Guerrero).

¹² Dès son arrivée au pouvoir, le premier président du *Partido Acción Nacional*, Vicente Fox (2000-2006), remplace l'INI par la Commission nationale pour le développement des peuples indigènes.

plus d'une décennie de campagnes, ses déplacements dans diverses localités menacées par des projets extractifs lui permettent de nouer de précieux liens avec les mouvements de lutte en défense du territoire. En promettant de « mettre fin au néolibéralisme », il adopte une position critique suffisamment large pour épouser les aspirations, pourtant antagonistes, des mouvements anti-extractivistes et des syndicats des mines et de l'énergie désireux d'un renouveau du nationalisme extractif.

En juillet 2018, l'alliance menée par López Obrador remporte finalement la présidence de la République et la majorité des deux chambres parlementaires. La victoire électorale a été permise par l'alliance de mouvements hétéroclites et l'exercice du pouvoir met rapidement au grand jour leurs antagonismes. Tandis que les organisations de lutte en défense du territoire ayant apporté leur soutien à AMLO sont pour la plupart porteuses d'une ligne anti-extractiviste radicale, le président considère les industries extractives comme un moteur de développement, dont la reprise en main par l'État permettra de financer la Quatrième transformation.

Souveraineté énergétique : la relance des entreprises paraétatiques

Nostalgique du monopole étatique sur les hydrocarbures et fervent opposant de la *Reforma Energética* adoptée par son prédécesseur, la politique énergétique menée par López Obrador consiste à relancer les entreprises paraétatiques (Pemex et CFE) et à les avantager face aux multinationales privées. Pour-ce-faire, en février 2021, le gouvernement propose une loi de l'industrie électrique, visant à rendre prioritaire l'achat de l'électricité produite par la CFE sur celle de ses concurrents privés. Il promulgue aussi une « [l]oi des hydrocarbures (22 avril 2021) pour avantager la société nationale sur l'importation, la distribution et la commercialisation de combustibles [...] [cherchant ainsi] à mettre en difficulté les compagnies privées pour laisser le premier rôle à Pemex, dans tous les segments de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz naturel » [Rousseau, 2021, p. 2].

Des investissements publics massifs sont engagés afin de relancer des entreprises extractives paraétatiques en grande difficulté¹³. Entre janvier 2019 et juin 2022, le gouvernement fédéral a versé plus de 40 milliards de dollars à Pemex « au titre d'apports patrimoniaux, d'incitations fiscales et d'autres soutiens » [IMCO, 2022]. Le 27 novembre dernier, devant plus d'1,2 millions de personnes réunies pour l'ovationner à l'occasion du quatrième anniversaire de la 4T, AMLO détaille les sommes dépensées dans le cadre de sa politique de « souveraineté énergétique »¹⁴. Dans ce même discours, il affirme que ces investissements permettront d'atteindre l'autosuffisance et de mettre un terme à l'achat d'essence et de diesel à l'étranger. Le président se félicite également de la reprise de la production pétrolière (après 14 années de baisse) et de la hausse de l'extraction de gaz naturel (atteignant dorénavant près de 4,8 milliards de pieds cubes quotidiens)¹⁵.

¹³ Lors de la prise de pouvoir d'AMLO en janvier 2019, avec 106 milliards de dollars de dette, Pemex est l'entreprise pétrolière la plus endettée au monde [Stillman, 2019].

¹⁴ Il expliquait que 2 milliards de dollars ont été alloués à la réhabilitation de six raffineries. Plus de 600 millions de dollars ont également été dépensés afin d'acheter à l'entreprise Shell les actions qu'elle détenait dans la raffinerie de Deer Park au Texas. Enfin, le gouvernement a consacré près de 600 millions de dollars à la construction d'une nouvelle raffinerie dans l'État de Tabasco [AMLO, 2022].

¹⁵ Si le gaz naturel intéresse fortement le gouvernement, c'est que près de 60 % de la production électrique du pays provient de cet hydrocarbure (contre 23 % en moyenne à l'échelle mondiale) [Deloitte, 2019]. Or, la production nationale de gaz naturel ne couvrant que 42 % de la demande, les 58 % restant sont importés quasi exclusivement des États-Unis [CFEnergía, 2022].

Le gouvernement a aussi alloué un appui financier massif (environ 25 milliards de dollars en 2022) à la CFE [Gobierno de México, 2022]. Outre la relance de la production d'électricité à base de gaz naturel, ces investissements visent à donner les moyens à la CFE d'accentuer sa production géothermique, nucléaire et surtout hydroélectrique (60 centrales doivent être modernisées). Enfin, en avril 2023, le gouvernement a annoncé le rachat de 13 centrales électriques à l'entreprise espagnole Iberdrola pour 6 milliards de dollars. L'opération, permettant à la CFE de produire 55 % du total de l'électricité générée dans le pays (contre 39 % auparavant), est présentée par AMLO comme « une nouvelle nationalisation de l'industrie électrique ».

Réformes du secteur minier

Le gouvernement de la 4T a également procédé à deux réformes de la législation minière. La première, adoptée par décret en avril 2022, instaure un nouveau monopole d'État sur l'extraction du lithium. La seconde, entérinée par le Parlement en mai 2023, soumet les entreprises minières à un cadre normatif plus contraignant. L'industrie minière a ainsi perdu son caractère d'« utilité nationale » qui la rendait prioritaire sur tout autre type d'activité. L'exploration et l'exploitation sont désormais prohibées en mer, de même que dans les aires naturelles protégées et les zones souffrant de stress hydrique. Les entreprises doivent présenter aux autorités un « programme de restauration, fermeture et post-fermeture de mine » et procéder à un dépôt de garantie au cas où elles ne respecteraient pas leurs obligations. Les sanctions encourues en cas de transgression ont été durcies et divers nouveaux motifs de retrait des autorisations d'exploitation ont été ajoutés à ceux existants.

Il convient toutefois de souligner que la proposition de réforme initialement présentée s'est vue fortement assouplie par les parlementaires. Alors que l'exécutif proposait de ramener la durée maximale des concessions minières à 55 ans (au lieu de 100 jusqu'à présent), la réforme a finalement fixé une durée maximale de 80 ans. De même, si le décret prévoyait d'obliger les entreprises à verser un minimum de 10 % de leurs bénéfices aux communautés indigènes situées dans l'aire d'influence de leur mine, les parlementaires ont réduit l'obligation à 5 %. Par ailleurs, bien que le gouvernement se soit engagé à ne plus accorder de concessions minières et à refuser les demandes d'ouverture de nouvelles mines à ciel ouvert, les concessions existantes n'ont pas été remises en cause et la réforme ne stipule aucune interdiction des techniques d'extraction les plus dévastatrices pour l'environnement (telles que les mines à ciel ouvert).

Un régime extractif hybride

De même que de nombreux projets d'extraction d'hydrocarbures et de production d'électricité sont actuellement menés dans le cadre de partenariats publics-privés, le gouvernement a annoncé que l'extraction de lithium sera finalement réalisée en collaboration avec des entreprises privées. Aussi, bien qu'AMLO ait fait le choix de réengager l'État dans la participation aux activités extractives, et nonobstant les annonces en grande pompe de « nationalisations » du lithium et de l'industrie électrique, le secteur privé est loin d'en être évincé. Alors que durant les deux dernières décennies, la montée des conflits syndicaux et des mouvements de lutte en défense du territoire avait conduit à paralyser une partie des projets miniers et énergétiques, les entreprises extractives privées semblent tirer profit de la popularité du nouveau président. Lors d'un entretien semi-directif réalisé à Mexico en décembre 2022 avec un haut cadre de la CFE, celui-ci déclarait :

« Le fait que la population ait confiance en le président López Obrador, donne la possibilité, à des entreprises comme Pemex ou comme la CFE, de mieux développer nos projets. Et c'est aussi valable pour les entreprises privées ! Le secteur privé a bénéficié de la popularité du gouvernement, car la conflictualité a diminué ! »

Davantage qu'un retour au modèle étatiste postrévolutionnaire caractérisé par un monopole d'État sur une grande partie du secteur extractif, ou que la poursuite du modèle extractiviste néolibéral (activités extractives prises en charge par des entreprises privées), la 4T semble avoir instauré un régime extractif hybride, dans lequel s'additionnent projets privés et paraétatiques, intensifiant de fait l'extraction de ressources naturelles. Si la production d'hydrocarbures était en baisse constante depuis une décennie, celle-ci s'est stabilisée depuis le début du mandat d'AMLO et la production d'électricité (à base de gaz naturel majoritairement) a quant à elle augmenté¹⁶. De même, les chiffres relatifs à l'extraction de divers minerais (notamment or, argent, plomb et cuivre) sont actuellement supérieurs à ce qu'ils étaient sous les gouvernements précédents¹⁷.

Rapports de force

Quelques déterminants de la politique extractive du gouvernement de la 4T

En 2021 le secteur minier-métallurgique représentait 2,5 % du PIB national et 8,5 % du PIB industriel [INEGI, 2021]. Le gouvernement de la 4T ne souhaite pas renoncer à cette source considérable de revenus. Dans le domaine énergétique, les investissements évoqués visent quant à eux à donner les moyens à Pemex et à la CFE d'augmenter la production d'électricité et d'hydrocarbures, mais également de transformer ces derniers sur le sol mexicain afin de diminuer la dépendance aux importations¹⁸. Il convient toutefois de souligner que les entreprises paraétatiques ne disposent pas des capacités techniques et financières suffisantes pour assurer seules la prise en charge de l'ensemble de la production. Le contexte mondial de crise de l'approvisionnement en ressources minières et énergétiques, ainsi que les injonctions internationales à la transition énergétique, sont par ailleurs déterminants. Ainsi, la récente « nationalisation » du lithium n'est pas sans lien avec le fait que l'Agence Internationale de l'Énergie estime que la demande mondiale devrait être multipliée par 10 dans les vingt prochaines années [IEA, 2022].

L'instauration de ce régime extractif hybride répond à des contraintes d'ordre économique et technique... et politique. Au Mexique comme ailleurs, la pression exercée par les milieux d'affaires nationaux et internationaux est un facteur non négligeable de la prise de

¹⁶ Alors que la production nationale de gaz était passée de plus de 7 358 millions de pieds cubes par jour (Mpi³/j) en décembre 2008, à 4 626 Mpi³/j en janvier 2019 (soit une baisse de près de 37 %), en novembre 2022 elle s'élevait à 4 891 Mpi³/j. De même, alors que la production nationale de pétrole s'élevait à 3 371 milliers de barils par jour (kb/j) en janvier 2006, elle était de 1 619 kb/j en janvier 2019 (soit une baisse de plus de 51 %), en novembre 2022, elle s'élevait à 1 606 kb/j [CNH, 2023]. La production d'électricité est quant à elle passée de 313 978 GWh en 2018, à 328 597 GWh en 2021 [SENER, 2022].

¹⁷ À l'exception de la production aurifère des années 2015, 2016 et 2017, les valeurs actuelles sont toutes supérieures depuis l'arrivée au pouvoir d'AMLO, par rapport aux vingt années précédentes [CAMIMEX, 2022].

¹⁸ Lors de l'arrivée au pouvoir d'AMLO, s'il faisait toujours partie des quinze principaux pays en termes de production et de réserve de pétrole brut, le Mexique ne disposait plus des infrastructures nécessaires à son raffinage. Durant le mandat de Peña Nieto, une moyenne de 471 mille barils d'essence y était ainsi quotidiennement importée.

décision gouvernementale. Les tentatives de réforme des secteurs minier et énergétique ont ainsi dû faire face à d'intenses campagnes de communication, menées par les organisations patronales représentatives des entreprises extractives privées. Des pressions sont également directement exercées par les gouvernements des pays dont sont originaires ces entreprises, Canada et États-Unis en tête [Morales, 2023]. Enfin, les réformes visant à avantager les entreprises paraétatiques face à leurs concurrentes privées, contreviennent potentiellement à divers accords commerciaux (en premier lieu desquels le T-MEC) et exposent de ce fait l'État mexicain à de lourdes sanctions économiques.

Malgré sa majorité parlementaire, AMLO n'a pas les mains totalement libres et n'apparaît pas en mesure de réformer à sa guise les législations minières et énergétiques. Il a ainsi dû renoncer à ses lois des hydrocarbures et de l'industrie électrique¹⁹ et la menace d'une censure par la *Suprema Corte de Justicia de la Nación* plane au-dessus de la réforme minière.

Un personnel politique hétéroclite

Si sa politique extractive est en partie déterminée par les pressions exercées par les groupes d'acteurs liés aux intérêts des entreprises privées, AMLO doit également composer avec les attentes antagoniques des organisations contestataires (syndicats et mouvements de lutte en défense du territoire). Le caractère hétéroclite du personnel politique de la 4T reflète les rapports de force structurant le champ extractif mexicain.

Dès le début de sa mandature, afin d'établir « des liens de confiance » avec les milieux d'affaires, López Obrador nomme le multimillionnaire (et très libéral) Alfonso Romo au poste de chef du bureau présidentiel. L'universitaire Víctor Manuel Toledo (porteur d'un écologisme radical) est nommé à la direction de la *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat). Des désaccords éclatent rapidement entre ces deux derniers, les conduisant à quitter le gouvernement en 2020. Si Toledo démissionne officiellement pour raisons de santé, il est de notoriété publique que ses désaccords avec Romo et Rocío Nahle (titulaire de la *Secretaría de Energía* – SENER) ont accéléré son départ. En tant qu'ingénieure pétrochimiste et ancienne employée de Pemex, la ministre de la SENER n'est en effet pas défavorable au renforcement de l'entreprise paraétatique et à la relance de la production d'énergies fossiles qu'elle implique.

Afin d'assurer la mise en œuvre de sa politique de « souveraineté énergétique », López Obrador confie la direction de Pemex à Octavio Romero Oropeza (ancien membre du cabinet d'AMLO lorsqu'il dirigeait la ville de Mexico). Celle de la CFE est attribuée à Manuel Bartlett Díaz (membre du *Partido del Trabajo* allié à Morena, il fût l'un des rares parlementaire à s'opposer à la *Reforma Energética* de 2013). Le ministère de l'Énergie et les deux entreprises paraétatiques sont ainsi dirigés par des personnalités politiques proches du nouveau président, pleinement favorables à l'intensification et à la ré-étatisation partielle des activités extractives.

Pour renouer les liens avec les organisations syndicales, le gouvernement de la 4T peut par ailleurs compter sur le soutien de Napoleón Gómez Urrutia. Rentré au Mexique en 2018 après douze années d'exil au Canada, le secrétaire général du syndicat de mineurs a été élu sénateur sous la bannière du parti présidentiel (Morena). Toutefois, la Quatrième transformation

¹⁹ Suite à des litiges intentés par des entreprises privées, les juges saisis se prononcent en défaveur du gouvernement, estimant que les lois en question contreviennent aux mesures établies par la *Reforma Energética* de 2013, laquelle a valeur constitutionnelle. S'il souhaite voir ces lois adoptées, l'exécutif doit donc passer par une réforme de la Constitution, nécessitant une majorité parlementaire qualifiée (aux deux tiers). Finalement, le 17 avril 2022, le gouvernement échoue à obtenir la majorité qualifiée de la Chambre des députés et doit renoncer à sa réforme constitutionnelle en matière énergétique, essuyant ainsi l'un de ses principaux revers politiques depuis le début du mandat.

donne également lieu à l'entrée au gouvernement de personnalités proches des mouvements de lutte en défense du territoire. En 2018, María Luisa Albores González est nommée ministre du *Bienestar*, avant de remplacer Toledo à la tête de la Semarnat. Militante engagée dans les mouvements de la Sierra Norte de Puebla, la ministre de l'Environnement fût longtemps membre de la Tosepan, avec laquelle elle entretient aujourd'hui encore des liens étroits.

Pleinement conscient de l'intérêt politique de l'indigénisme d'État mis en place par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au cours du XX^e siècle²⁰, López Obrador annonce, moins de quatre jours après sa prise de fonction, la création d'un nouvel Institut national des peuples indigènes (INPI). Sa direction est confiée à Adelfo Regino Montes, ancien assesseur de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) et membre dirigeant de l'association *Servicios del Pueblo Mixe* (SERmixe), engagée dans les mouvements de lutte en défense du territoire à Oaxaca. À l'instar de celle de María Luisa Albores, cette nomination permet d'entretenir les liens constitués durant la campagne entre Morena et divers mouvements de lutte en défense du territoire, et partant, de réactiver les chaînes d'intermédiation entre l'État central et ses anciens relais locaux.

Gouverner (par) la contestation, intensifier l'extraction

Retour au local : atténuation de la conflictualité et reconstitution des chaînes d'intermédiation

La présence simultanée de personnalités proches des entreprises extractives privées, de responsables politiques acquis au nationalisme extractif, de leaders syndicaux et de membres d'organisations locales porteuses d'une ligne anti-extractiviste, permet au gouvernement d'atténuer la conflictualité inhérente à toute forme d'extractivisme. D'après la base de données de la FLACSO, 71,3 % des conflits extractifs en cours à l'arrivée au pouvoir d'AMLO, ont été résolus sous son mandat.

En tant qu'intermédiaire entre le syndicat de mineurs et le gouvernement, Napoleón Gómez Urrutia œuvre par exemple à la résolution de divers conflits miniers, à l'instar de celui de la mine de San Martín (Zacatecas), où les mineurs ont repris le travail en 2018 après plus d'une décennie de grève. À l'heure où cet article est rédigé, le sénateur et leader syndical joue un rôle actif dans les négociations tripartites visant à mettre un terme aux grèves initiées en 2007 dans les mines de Cananea (Sonora) et Taxco (Guerrero).

Par ailleurs, bien que la politique menée favorise l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles, les dirigeants de l'INPI et de la Semarnat apportent leur soutien à divers mouvements de lutte en défense du territoire, en appuyant leurs demandes de suspension de projets extractifs. Dans la Sierra Norte de Puebla, les projets hydroélectriques²¹ et miniers²² contre lesquels se mobilisaient les mouvements de lutte en défense du territoire, ont tous été

²⁰ Ancien membre du PRI, AMLO a débuté sa carrière politique au sein de l'INI. Loin d'être propres à la 4T, les usages gouvernementaux de l'indigénisme accompagnent de longue date le processus de formation de l'État mexicain [Escalona Victoria, 2009]. Ils permettent de légitimer l'action gouvernementale à travers la fonction généalogique de l'histoire, tout en présentant les dirigeants comme agissant au nom et en faveur des franges les plus marginalisées de la population mexicaine.

²¹ Il s'agit des projets Puebla 1, Coyolapa-Atzalan, Gaya, Cuamono-Cuetzalan et Olintla.

²² À Ixtacamaxtitlán, Zautla, Tetela et Tlatlauquitepec.

suspendus. De même, divers mégaprojets miniers²³, éoliens²⁴ et hydroélectriques²⁵ ayant fait l'objet d'importantes contestations à Oaxaca, sont aujourd'hui suspendus.

Au cours de mes enquêtes de terrain portant sur les mouvements de lutte en défense du territoire à Puebla et Oaxaca, il est apparu que dans ces deux États, la quasi-totalité des organisations qui avaient obtenu la suspension des projets extractifs qu'ils contestaient, entretenaient une relation privilégiée avec l'un des membres du gouvernement. Lors de mes entretiens avec des membres de l'organisation EDUCA (engagée dans divers mouvements de lutte en défense du territoire à Oaxaca), l'entrée au gouvernement de personnalités proches des organisations contestataires locales a été présentée comme un élément facilitateur des suspensions des projets extractifs. De même, dans la Sierra Norte de Puebla, le fait que l'actuelle ministre de la Semarnat ait travaillé durant près de deux décennies à la Tosepan, a sans nul doute déterminé le refus de son ministère d'accorder les demandes d'autorisation d'exploitation minière dans la région. Peu de temps après la suspension du projet minier d'Ixtacamaxtlán, María Luisa Albores a d'ailleurs affiché sa présence à une assemblée régionale d'organisations de lutte en défense du territoire. Lors d'une discussion informelle avec une responsable d'ONG appuyant la contestation à Puebla, celle-ci m'a affirmé que la suspension des projets hydroélectriques dans la région relevait d'une décision politique prise au regard de liens interpersonnels avec un haut responsable administratif des autorités énergétiques de l'actuel gouvernement. Lors d'un autre entretien, un haut cadre de la CFE m'a quant à lui affirmé que la suspension de ces mêmes projets répondait à un engagement de campagne, formulé par López Obrador auprès des organisations locales.

Quelles que soient les raisons objectives de ces suspensions, dans l'ensemble des cas transparaît l'existence d'un lien de fidélité entre les membres des organisations contestataires et le gouvernement de la 4T. Pour celui-ci, le fait d'apparaître en faveur des mouvements de lutte en défense du territoire a le double avantage de permettre à Morena de renforcer son ancrage local et de rétablir les courroies d'intermédiation entre État central et populations locales. Alors que durant les deux dernières décennies, la Tosepan s'était ouvertement opposée aux gouvernements néolibéraux, elle entretient aujourd'hui à nouveau des liens étroits avec les autorités fédérales.

Des suspensions sélectives

Si les suspensions précédemment évoquées peuvent sembler contradictoires avec la politique d'intensification des activités extractives et laisser penser que les mouvements de lutte en défense du territoire obtiendraient désormais régulièrement gain de cause, il convient de souligner que celles-ci ne concernent qu'une partie des projets extractifs contestés. En effet, parmi les 318 projets extractifs conflictuels recensés, seuls 70 (soit 22 %) ont fait l'objet d'une suspension. Parmi elles, uniquement 46 (soit 14,5 % du total des projets conflictuels recensés) découlaient d'une décision officielle des autorités juridiques ou gouvernementales²⁶.

Par ailleurs, la propension à la suspension des projets est fortement inégale en fonction du type d'activité extractive. En effet, si 23,9 % des projets hydroélectriques et plus de 16 % des projets miniers et éoliens ont été suspendus, seuls 2,7 % des projets d'extraction d'hydrocarbures l'ont été.

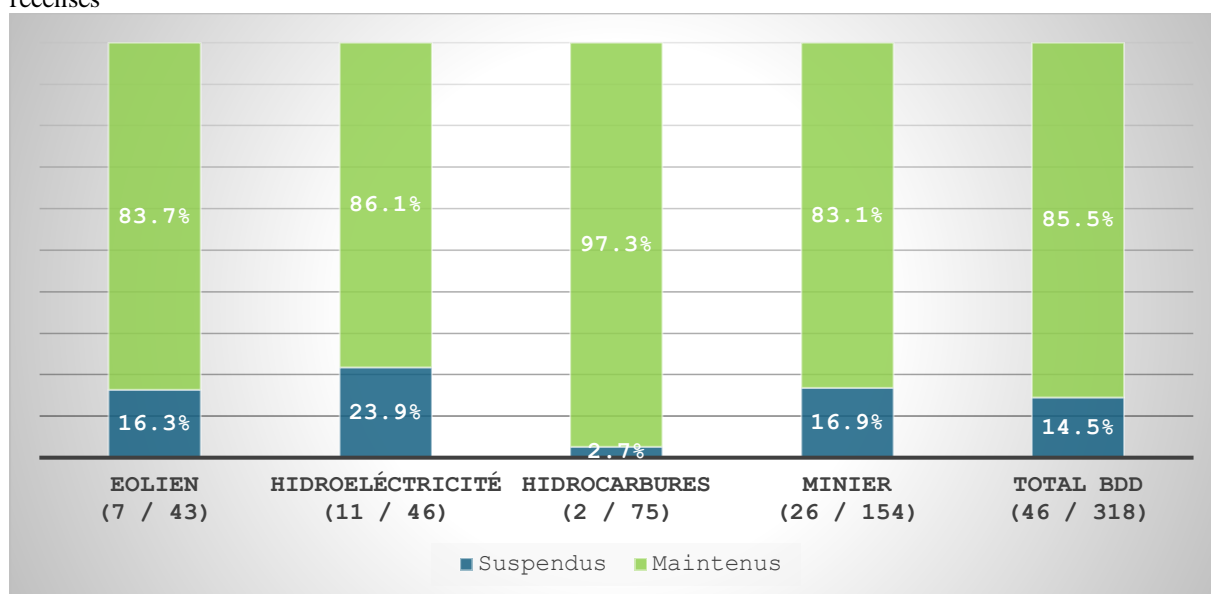
²³ À Santa María de Zaniza, Magdalena Teitipac, Natividad et Juchitán.

²⁴ À Juchitán, Unión Hidalgo, San Dionisio del Mar et El Espinal.

²⁵ Il s'agit des projets Paso de la Reina et Miguel de La Madrid Hurtado.

²⁶ Les suspensions officielles peuvent être le fait d'une décision juridique (26 % des suspensions officielles) et/ou gouvernementale (74 % des suspensions officielles). Les 24 suspensions restantes (non officielles) découlent de la décision de l'entreprise d'abandonner le projet, généralement face à l'intensité de la contestation ou du fait des violences exercées par des groupes mafieux à des fins d'extorsions.

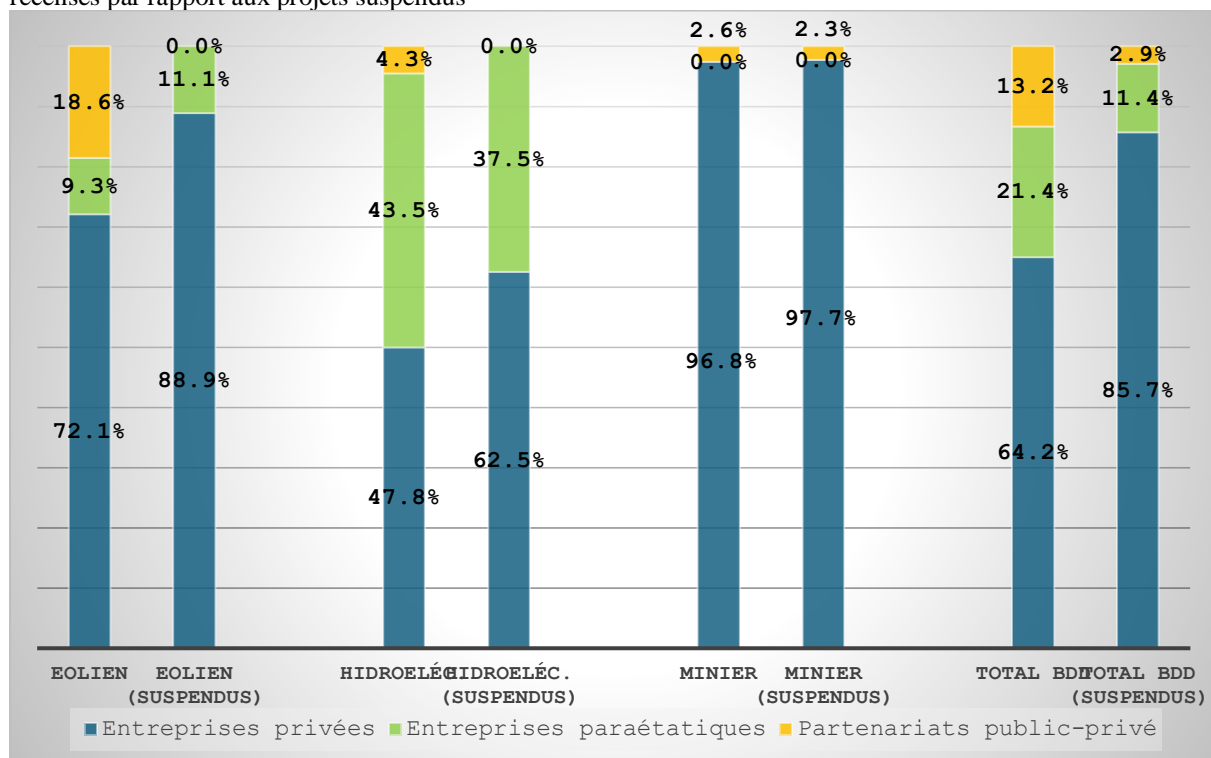
Graphique 1. Part des projets officiellement suspendus parmi l'ensemble des projets extractifs conflictuels recensés



Source : Élaboration propre à partir de la base de données de la FLACSO actualisée à l'année 2023.

En considérant que la quasi-totalité (97,3 %) des projets d'extraction d'hydrocarbures sont menés par Pemex, le fait que seuls deux projets de ce type aient été suspendus, semblerait indiquer que le type d'entreprise (privée ou paraétatique) en charge des projets constitue un autre facteur explicatif de la distribution des suspensions.

Graphique 2. Comparaison de la part des différents types d'entreprises pour l'ensemble des projets conflictuels recensés par rapport aux projets suspendus



Source : Élaboration propre à partir de la base de données de la FLACSO actualisée à l'année 2023²⁷.

²⁷ Seuls deux projets d'extraction d'hydrocarbures ayant été suspendus, les données concernant ce secteur n'ont pas été intégrées au graphique.

La part des projets menés par des entreprises privées est largement supérieure parmi les projets suspendus que pour l'ensemble des projets conflictuels recensés, et ce quel que soit le secteur considéré. Alors que les projets privés ne représentent que 64 % du total des projets conflictuels recensés, leur part parmi les projets suspendus s'élève à 85,7 % !

À l'aune de ces éléments, la distribution apparemment aléatoire des suspensions de projets extractifs s'explique : celles-ci concernent essentiellement des entreprises privées et épargnent largement Pemex et la CFE, dont la relance s'inscrit comme la pierre angulaire de la politique énergétique de la 4T. Autrement dit, le gouvernement de la 4T aurait recours à une forme de gouvernement par les contestataires, consistant à appuyer (et à s'appuyer sur) certains mouvements de lutte en défense du territoire, afin de procéder à la fermeture de projets extractifs essentiellement privés. En opérant une sélection stratégique des mouvements de lutte en défense du territoire qu'il décide de soutenir, l'exécutif conserve le soutien d'une partie de l'espace contestataire, tout en ne faisant peser ces suspensions que sur ses concurrents privés, préservant ainsi les intérêts des entreprises paraétatiques. Cette stratégie sauvegarde une partie des courroies d'intermédiation avec les populations locales, sans pour autant remettre en cause l'intensification des activités extractives à l'échelle nationale.

Conclusion

Alors que le régime extractif nationaliste (étatisation du secteur énergétique et mexicanisation du secteur minier) mis en place au lendemain de la révolution mexicaine s'appuyait sur différents dispositifs de gouvernementalité afin de contenir l'émergence de mouvements contestataires autonomes, le tournant néolibéral initié à la fin du XX^e siècle a conduit à une rupture des chaînes d'intermédiation entre l'État central et ses anciens relais locaux. En réactualisant ces liens, le gouvernement de la 4T parvient à atténuer la conflictualité qui paralysait une partie des activités extractives.

Si les tenants du modèle néolibéral réussissent à freiner la ré-étatisation partielle du secteur extractif, AMLO n'en mène pas moins à bien sa politique de renforcement des entreprises paraétatiques. Cette configuration ouvre des fenêtres d'opportunité pour quelques mouvements de lutte en défense du territoire, en leur permettant d'obtenir la suspension des projets privés qu'ils contestent. Cependant, au regard de la rareté et de l'inégale répartition des suspensions, cette « ouverture du jeu » n'apparaît possible qu'à condition d'avoir recours à des stratégies contestataires qui, en renforçant la politique gouvernementale, participent in fine de la reproduction de l'extractivisme sous sa nouvelle forme. La Quatrième transformation donne ainsi lieu à l'instauration d'un « régime extractiviste hybride », dans lequel l'atténuation de la conflictualité et l'addition des projets privés et paraétatiques, conduisent à une intensification générale des activités extractives.

Bibliographie

ACOSTA Alberto, 2011, *Extractivismo y neoextractivismo: dos caras de la misma maldición Más allá del desarrollo* (1ª Ed.), Grupo permanente de trabajo sobre alternativas al desarrollo, Fundación Rosa Luxemburg, Abya Yala, Quito, p. 83-118.

ALLAIN Mathilde & MAILLET Antoine, 2021, « Les mobilisations autour de l'extractivisme. Circulation et potentiel heuristique d'un concept en voie de globalisation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 28, n° 3-4, p. 7-29. DOI : 10.3917/ripc.283.0007

BEDNIK Anna, 2019, « La grande frontière », *Écologie & politique*, vol. 59, n° 2, p. 29-40. DOI : 10.3917/ecopo1.059.0029

CÁMARA MINERA DE MÉXICO, 2022, *Informe anual 2022*, CAMIMEX [En ligne] <https://www.camimex.org.mx/application/files/6116/7053/3693/info2022.pdf>

CASTELLANOS Laura, 2007, *México armado: 1943-1981*, Mexico Era.

CFENERGÍA, 2018, « Gas Natural », *CFEnergía* [En ligne] <https://www.cfenergia.com/gas-natural/>

COMISIÓN NACIONAL DE HIDROCARBUROS, 2023, « Tablero de producción de petróleo y gas », CNH [En ligne] <https://produccion.hidrocarburos.gob.mx/>

DELOITTE, 2019, « Gas natural en México: Oportunidades para su uso industrial y vehicular », Deloitte/Asesoría Financiera [En ligne] <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/mx/Documents/finance/2019/Gas-Natural-en-Mexico.pdf>

ESCALONA VICTORIA José Luis, 2009, « Invocations de l'ethnicité et imaginaire sociopolitique au Mexique », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 72, n° 2, p. 51-71. DOI : 10.3917/pal.072.0051

GÁLVEZ Xóchitl, 2004, « Los otros desplazados », dans Emilio ZEBADÚA GONZÁLEZ (dir.), *Desplazados internos en México*, Mexico, Grupo Parlamentario del PRD en la LIX Legislatura de la Cámara de Diputados del Congreso de la Unión, p. 107-120.

GARCÍA ZAMORA Rodolfo & GASPAR OLVERA Selene, 2020, « El extractivismo minero en México bajo la Cuarta Transformación 2018-2024 », *Revista nustrAmérica*, vol. 8, n° 16 [En ligne] <https://www.redalyc.org/journal/5519/551964326009/html/>

GOBIERNO DE MÉXICO, 2021, « Presupuesto de Egresos de la Federación para el ejercicio fiscal (PEF) 2022 », *Diario Oficial de la Federación* [En ligne] https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/691406/SHCP_291121_EV.pdf

GUDYNAS Eduardo, 2009, « Diez tesis urgentes sobre el nuevo extractivismo. Contextos y demandas bajo el progresismo sudamericano actual », *Extractivismo, Política y Sociedad*, p. 187-225 [En ligne] <https://www.gudynas.com/publicaciones/GudynasNuevoExtractivismo10Tesis09x2.pdf>

HUND Kirsten, LA PORTA Daniele, FABREGAS Thao P., LAING Tim & DREXHAGE John, 2020, *Minerals for Climate Action: The Mineral Intensity of the Clean Energy Transition*, Washington, Bank For Reconstruction And Development/The World Bank [En ligne] <https://pubdocs.worldbank.org/en/961711588875536384/Minerals-for-Climate-Action-The-Mineral-Intensity-of-the-Clean-Energy-Transition.pdf>

INTERNATIONAL ENERGY AGENCY, 2022, *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions*, IEA [En ligne] <https://iea.blob.core.windows.net/assets/ffd2a83b-8c30-4e9d-980a-52b6d9a86fdc/TheRoleofCriticalMineralsinCleanEnergyTransitions.pdf>

INSTITUTO MEXICANO PARA LA COMPETITIVIDAD, 2022, « Pemex en la mira: análisis de los resultados financieros y operativos de petróleos mexicanos al segundo trimestre de 2022 », *IMCO* [En ligne] <https://imco.org.mx/pemex-en-la-mira-analisis-de-los-resultados-financieros-y-operativos-de-petroleos-mexicanos-al-segundo-trimestre-de-2022/>

LÓPEZ OBRADOR Andrés Manuel, 2022, « Discurso del presidente Andrés Manuel López Obrador en la Celebración por 4 Años de Transformación », *AMLO* [En ligne] <https://lopezobrador.org.mx/2022/11/27/discurso-del-presidente-andres-manuel-lopez-obrador-en-la-celebracion-por-4-anos-de-transformacion/>

MORALES Roberto, 2023, « Canadá expresa preocupación por la reforma minera de México », *El Economista* [En ligne] <https://www.eleconomista.com.mx/empresas/Canada-expresa-preocupacion-por-la-reforma-minera-de-Mexico-20230425-0106.html>

NOTIMEX, 2019, « AMLO da a conocer cifras de las concesiones mineras de anteriores sexenios », *El Economista* [En ligne] <https://www.eleconomista.com.mx/politica/AMLO-da-a-conocer-cifras-de-las-concesiones-mineras-de-anteriores-sexenios---20191224-0006.html>

NUÑEZ RODRÍGUEZ Violeta, 2019, « La minería y la 4T en el panorama mundial: Alcances del proyecto nacional », *Revista Memoria*, n°271 [En ligne] <https://revistamemoria.mx/?p=3628>

PODER, 2014, « La industria extractiva en la Sierra Norte de Puebla », *Poder* [En ligne] <https://poderlatam.org/2016/10/145/>

ROUSSEAU Isabelle, 2021, « La politique énergétique du Mexique durant la présidence d'Andrés Manuel López Obrador : souveraineté et sécurité », *Briefings de l'Ifri* [En ligne] <https://www.ifri.org/fr/publications/briefings-de-lifri/politique-energetique-mexique-durant-presidence-dandres-manuel-lopez>

SARIEGO RODRÍGUEZ Juan Luís, 2009, « De minas, mineros, territorios y protestas sociales en México: los nuevos retos de la globalización », *Cahiers des Amériques latines*, vol. 60-61, p. 173-192. DOI : 10.4000/cal.1435

SECRETARÍA DE ENERGÍA, 2022, *Programa para el Desarrollo del Sistema Eléctrico Nacional 2022-2036*, Mexico, SENER [En ligne] <https://energiaadebate.com/publica-secretaria-de-energia-prodesen-2022-2036/>

STILLMAN Amy, 2019, « How Pemex Became the Most Indebted Oil Company in the World », *Bloomberg* [En ligne] <https://www.bloomberg.com/news/articles/2019-02-26/how-pemex-became-the-most-indebted-oil-company-in-the-world?leadSource=verify%20wall>

SUÁREZ Karina, 2023, « Napoleón Gómez Urrutia, el polémico líder sindical que planta cara a las grandes mineras », *El País* [En ligne] <https://elpais.com/mexico/2023-06-26/napoleon-gomez-urrutia-el-polemico-lider-sindical-que-planta-cara-a-las-grandes-mineras.html>

SVAMPA Maristella, 2011, « Néo-“développementisme” extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 81, n° 3, p. 101-127. DOI : 10.3917/pal.081.0101

ZAREMBERG Gisela, GUARNEROS-MEZA Valeria, FLORES-IVICH Georgina & RÓO RUBÍ Mariana, 2018, *Conversing with Goliath: Hemegraphic Database on Conflicts in Mining, Hydrocarbon, Hydroelectric and Wind-Farm Industries in Mexico*, Mexico, FLACSO [En ligne] <https://conversingwithgoli.wixsite.com/misitio/>